

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Epié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatién KONAN & Tchékpo SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.**
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)
 Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
 N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
 ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
 N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER) à Dakar (Sénégal)**
 Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
 René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
 Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
 Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture de Yamoussoukro**
 Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural dans la sous-préfecture de Duékoué**
 Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
 SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
 KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction de l'existence à la fonctionnalité**
 Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique**
 Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
 N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme
dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique :
déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique :
diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale :
dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance
éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien :
une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale
dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route
et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré,
sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Sciences politiques et administratives

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868

Impacts de l'orpaillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)

N'Gromma Florent KOUADIO

*Docteur en Géographie,
Université Alassane Ouattara (UAO),
Bouaké- Côte d'Ivoire,
Email : ngromma@gmail.com*

Date de soumission : 10-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

L'objectif de ce travail est d'analyser les impacts de l'orpaillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola, situé au centre-nord de la Côte d'Ivoire. La méthodologie repose sur l'inventaire des sites miniers à partir de levés de points GPS (Global Positioning System), ainsi que sur l'analyse des impacts observés sur le milieu naturel lors des investigations de terrain. Les levés GPS ont permis de réaliser une cartographie des sites miniers du département de Katiola afin de montrer les zones cibles, dégradées par l'orpaillage. La zone d'étude compte 33 sites miniers appartenant à 30 entreprises mécanisées, industrielles et semi-industrielles, majoritairement d'origines chinoises. Bien que constituant une activité économique importante, l'orpaillage engendre de nombreux impacts négatifs sur le milieu naturel, notamment la dégradation du couvert végétal, la perturbation de la faune, la pollution des cours d'eau à proximité des sites d'exploitation, la dégradation des sols liée à l'ouverture de fosses, stagnation des eaux, la disparition et l'asphyxie des espèces ligneuses hautes caractéristiques des formations forestières, la prolifération d'espèces herbacées, ainsi que des risques d'accident. La superficie exploitée varie d'un site minier à l'autre, avec des valeurs comprises entre 16 et 100 hectares.

Mots-clés : Département de Katiola ; orpaillage ; impacts environnementaux ; dégradation du couvert forestier.

Impacts of gold mining on pre-forest ecosystems in the department of Katiola (central-northern Côte d'Ivoire)

Abstract

The objective of this study is to analyze the impacts of artisanal gold mining on pre-forest ecosystems in the department of Katiola, located in north-central Côte d'Ivoire. The methodology is based on an inventory of mining sites using GPS (Global Positioning System) surveys and an analysis of the impacts observed on the natural environment during field investigations. The GPS surveys enabled the mapping of mining sites in the department of Katiola in order to show the target areas degraded by gold mining. The study area has 33 mining sites belonging to 30 mechanized, industrial, and semi-industrial companies, mainly of Chinese origin. Although it is an important economic activity, gold panning has many negative impacts on the natural environment, including degradation of vegetation cover, disturbance of wildlife, pollution of waterways near mining sites, soil degradation linked to the opening of pits, water stagnation, the disappearance and asphyxiation of tall woody species characteristic of forest formations, the proliferation of herbaceous species, and the risk of accidents. The area exploited varies from one mining site to another, ranging from 16 to 100 hectares.

Keywords: Katiola Department; gold panning; environmental impacts; degradation of forest cover.

Introduction

La gestion des ressources naturelles constitue l'un des enjeux majeurs du développement durable dans le monde contemporain, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Les écosystèmes préforestiers ivoiriens sont aujourd'hui soumis à de fortes pressions liées à l'anthropisation, parmi lesquelles figure la pratique de l'orpaillage. Les conséquences de cette activité prennent une ampleur préoccupante, affectant profondément le milieu naturel et la diversité biologique, en particulier la biodiversité végétale.

L'orpaillage est une pratique ancienne, toujours observée de nos jours, qui consiste à concentrer et à extraire l'or à l'aide de méthodes manuelles et semi-mécanisées (N. Watha-Ndoudy et al., 2022 : 173). Métal à forte valeur sur le plan économique, l'or a longtemps été considéré comme l'un des plus précieux au monde et demeure au cœur de l'une des principales industries primaires à l'échelle mondiale (H. Koné et al., 2024 : 106). Cette activité est pratiquée en Côte d'Ivoire ainsi que dans plusieurs autres pays, notamment le Mali, le Burkina Faso, le Ghana et le Brésil.

En Côte d'Ivoire, au lendemain de l'indépendance en 1960, l'État a privilégié le développement de l'agriculture afin de dynamiser l'économie nationale (Y. T. Brou, 2005 : 3). Ainsi, le pays est passé au premier rang de producteur mondial de cacao aujourd'hui. Toutefois, dans un contexte de diversification des sources de revenus économiques, l'activité d'orpaillage s'est progressivement développée. Malgré sa rentabilité économique, cette activité engendre d'importantes dégradations environnementales, notamment la destruction de la biodiversité végétale, la dégradation des sols et la pollution des ressources en eau, dues au lavage des gravillons et à l'utilisation de produits chimiques lors des traitements.

Dans le département de Katiola, l'orpaillage contribue à augmenter les revenus des populations locales impliquées dans ce secteur, ainsi qu'à ceux des opérateurs étrangers, principalement détenteurs des unités industrielles et semi-industrielles d'extraction de l'or. Cependant, cette activité génère de nombreux impacts négatifs qui accélèrent la dégradation du milieu naturel. Dans quelle mesure l'orpaillage légal contribue-t-il à la dégradation environnementale des écosystèmes préforestiers du département de Katiola ?

Cette étude vise à analyser les impacts environnementaux liés à la pratique de l'orpaillage légal dans le département de Katiola. L'activité de l'orpaillage entraîne une dégradation significative des écosystèmes préforestiers du département de Katiola, se traduisant par une

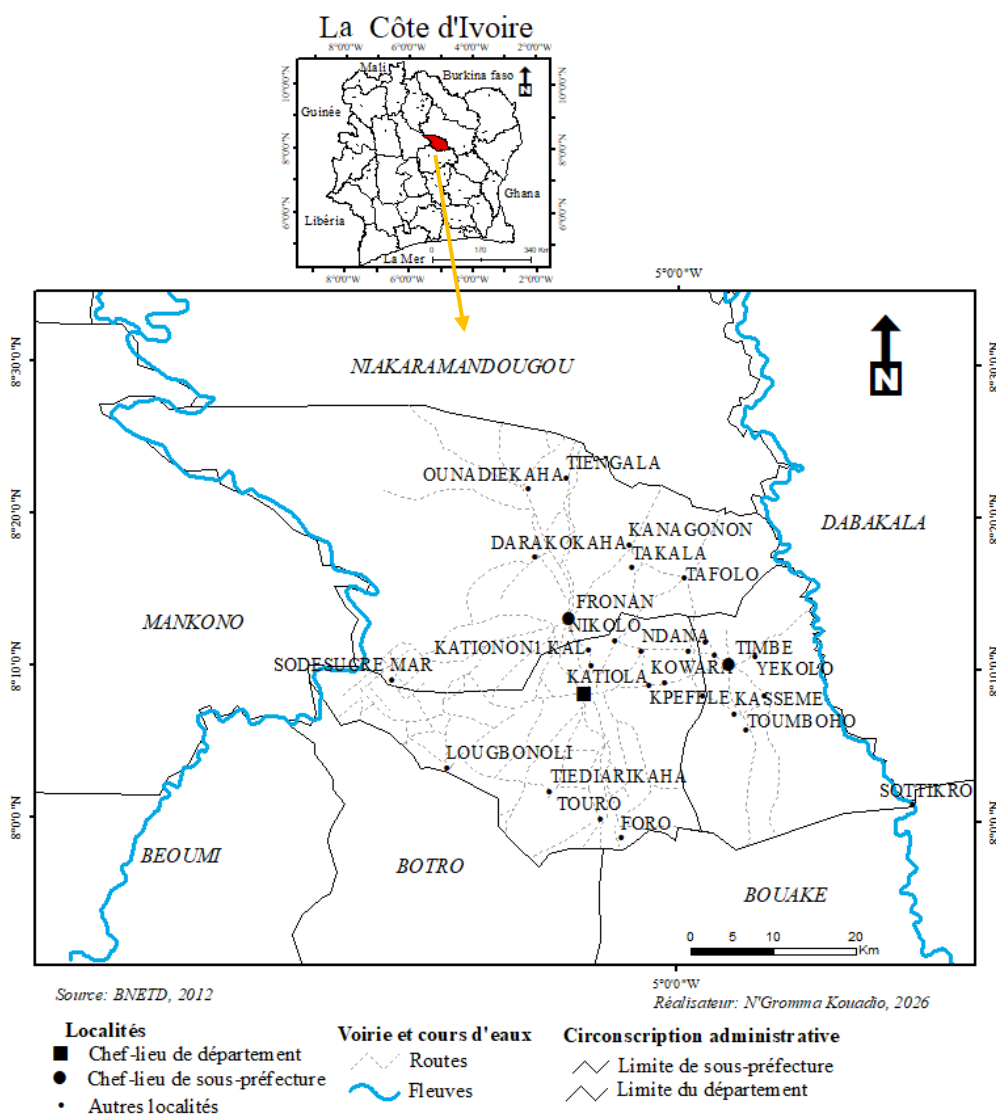
altération des sols, une pollution des ressources en eau et une réduction de la biodiversité végétale et animale.

1. Cadre géographique de l'étude et la méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le département de Katiola est situé dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire dans la zone UTM 30 Nord du pays. Il est composé de trois sous-préfectures à savoir Katiola, Fronan et Timbé. La ville de Katiola est un chef-lieu de sous-préfecture, du département (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Les populations autochtones du département de Katiola sont les Tagbana (majoritaires) et les Mangoro (minoritaires). Ils vivent avec d'autres populations venues des cinq points géographiques de la Côte d'Ivoire et d'ailleurs, surtout les ressortissants de l'Afrique de

l'Ouest. Selon l'Institut National de Statistique (INS, 2021), la population actuelle est estimée à 162 472 habitants.

Le climat de la zone d'étude est réglé par le déplacement du Front Intertropical (FIT). Les précipitations moyennes annuelles, 1200 mm de pluies et une moyenne mensuelle de 120 mm pour les mois de juin à septembre. Cependant, on relève qu'un phénomène cyclique, environ tous les cinq ans, fait varier cette moyenne annuelle entre 800 mm et 900 mm de pluies. La température moyenne annuelle est de 28°C. La saison sèche de novembre à février est dominée par l'harmattan, vent sec et frais qui souffle des zones sahéliennes du nord vers le sud. Il se caractérise par de basses températures la nuit. Les moyennes et hautes précipitations apparaissent durant la saison pluvieuse, ce qui entraîne souvent le doublement de la végétation herbeuse (T.J.H. Coulibaly, 2009 : 26).

La végétation de cette zone appartient à la partie méridionale du domaine soudanais. Il s'agit plus précisément du domaine subsoudanais, un secteur soumis au climat tropical subhumide et dont la forêt caractéristique est la forêt semi-décidue. La dégradation de cette forêt crée la savane qui prend le nom de savane boisée, arborée, arbustive ou herbeuse en fonction de son couvert végétal. Toutefois, sur les plateaux, se développent des îlots forestiers et l'existence de forêt-galerie qui bordent les vallées, liées directement aux cours d'eau (T.J.H. Coulibaly, 2009 : 29).

Le réseau hydrographique du département est inscrit dans les schistes et s'organise en deux grands bassins versants. Il s'agit d'une part du bassin versant du Bandama blanc à l'Ouest et d'autre part, du N'Zi à l'Est (figure 1). Le niveau des nappes d'eau de ce réseau connaît de fortes variations saisonnières. La couche hydrologique locale est en décrue pendant la saison sèche et en crue pendant la saison pluvieuse en atteignant son pic en septembre et octobre.

Le relief est constitué de plateaux et de plaines avec des sols ferrallitiques. Il s'agit d'une zone de plateaux dont les altitudes varient entre 300 et 400 m (T.J.H. Coulibaly, 2009 : 31). On constate que le département est relativement riche en ressources naturelles. Ses paysages présentent un arsenal de formations végétales de mosaïque qui percolent le long des transects. Toutefois, le relief de ce milieu préforestier loge des minerais qui sont convoités de tous (les populations locales et les étrangers).

1.2. Méthodologie

1.2.1. Collecte des données

Les données qui ont servi la réalisation de cette étude proviennent de diverses sources. Il s'agit, d'une part, de données secondaires issues de l'exploitation de documents scientifiques, notamment des thèses, articles scientifiques et rapports institutionnels, qui ont permis d'analyser le cadre théorique, les impacts environnementaux de l'orpaillage et les approches de gestion existantes.

D'autre part, l'étude repose sur des données primaires collectées à travers des enquêtes de terrain, réalisées sous forme d'entretien semi-directif et d'observations directes sur les sites d'orpaillages du département de Katiola. Un échantillon raisonné de 18 personnes a été interrogé. Il est composé de responsables d'institutions publiques (directions départementales des mines et de la géologie, de l'environnement, des eaux et forêts), de représentants des forces de sécurité (brigade locale de la gendarmerie), et de 13 orpailleurs exerçant sur les sites étudiés. Le choix de cet échantillon vise à différencier clairement les entités morales (administrations et institutions) des acteurs directs de l'orpaillage, afin de confronter les points de vue institutionnels aux pratiques observées sur le terrain.

Les orpailleurs ont été soumis à un questionnaire structuré, tandis que les responsables institutionnels ont été interrogés à l'aide d'un guide d'entretien, permettant de recueillir des informations précises sur l'organisation de l'activité et les impacts environnementaux. L'observation directe des sites d'orpaillage a été réalisée à l'aide d'un guide d'observation, complétée par la prise de photographies et l'utilisation d'un Système de Positionnement Global (GPS) pour la localisation des phénomènes observés à l'échelle du site. L'analyse reposait sur la détermination de trois (3) critères principaux qui sont la durée, l'étendue et les impacts.

1.2.2. Traitement des données

Les données collectées ont été d'une part, rapportées en privilégiant les idées émises par les individus. Elles ont été réélues, complétées et organisées dans le logiciel Microsoft Word. D'autre part, les données quantitatives ont été traitées grâce au logiciel Microsoft Excel (nombre de titres miniers, les coordonnées GPS, les superficies exploitées dans la zone d'étude) et le logiciel Arcgis 10.3 dans une base de données géoréférencées. Ce qui a permis de réaliser les tableaux, les graphiques et la carte des différents sites miniers du département de Katiola.

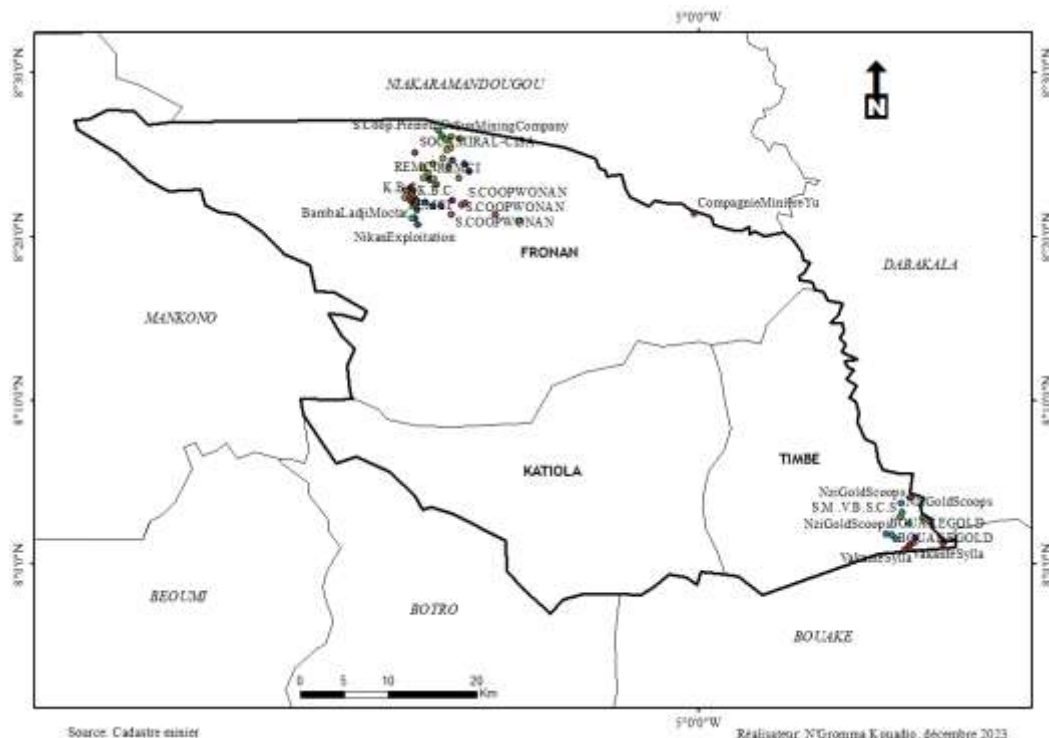
2. Résultats

2.1. Activité d'extraction essentiellement encadrée dans le département de Katiola

2.1.1. Typologie des sites miniers et leur localisation

Les sites miniers présentés à la figure 2 appartiennent à des exploitants légaux, détenteurs d'autorisations délivrées par les autorités compétentes. Ces exploitants travaillent en étroite collaboration avec le Ministère des Mines du département auquel ils fournissent les pièces administratives requises et s'acquittent des droits exigés.

Figure 2 : Localisation des entreprises minières dans le département de Katiola



Limites administratives

- Limite de Sous-préfectures
- Limite du département

Entreprises minières

- | | | | |
|-----------------------|---------------------|------------------------|------------------------|
| ● AfricaMiningGold | ● K.B.C | ● Compagnie Minière Yu | ● S.Coop.Pierred'Or |
| ● Anzoumana Bamorfin | ● KimMiningCompagny | ● Compagnie minière E | ● S.M.V.B.S.C.S |
| ● BOUAKEGOLD | ● Kouakou Jonas Yao | ● Coopd.jasa-scoops | ● S.M.V.B.S.C.S |
| ● BambaLadjMoclar | ● NikanExploitation | ● CoopedaCoop-CA | ● SIAKADIABI |
| ● Blue-HillexplSarl | ● NziGoldScoops | ● E.R.M Hengda | ● SOCAMIRAL-CISA |
| ● Blue-HillexplSarl | ● REMCI | ● EXTRACTIVGRP | ● Sociétél'vindMinière |
| ● COMOE RES GOLD | ● S.COOPGLD.CI | ● GeologicalDevpServS | ● SunMiningCompany |
| ● Compagnie Minière E | ● S.COOPWONAN | ● IvoireGroupeMining | ● SyllaVakantie |
| | | | ● VakantéSylla |

Ce n'est qu'après l'acceptation des dossiers que les équipes peuvent se rendre sur les sites afin d'y installer leur base opérationnelle et leur matériel de travail. Les activités recensées relèvent principalement de l'orpaillage industriel et semi-industriel. La quasi-totalité des sites est exploitée par des entreprises étrangères, comme l'illustre la figure 2. Les étrangers sont en

collaboration avec les populations locales. Il y a des locaux qui ont des sites miniers, mais qui n'ont pas des moyens pour les exploiter, raison pour laquelle ils rentrent en contact avec les Chinois qui ont des moyens pour l'exploitation de l'or.

L'exploitation de l'or crée une valeur économique avérée, mais non perceptible dans les localités minières exploitées. C'est sûrement une raison pour laquelle les populations locales ont décidé, depuis quelques années, d'exploiter l'or de façon artisanale. Il y a 30 entreprises minières qui sont implantées sur 33 sites dans le département. Toutefois, trois entreprises disposent chacune de deux (2) sites d'orpaillage. Ces entreprises sont implantées pour l'extraction de l'or. On remarque qu'elles sont inégalement réparties dans le département. Elles sont localisées dans les espaces à forts minerais d'or. Il s'agit, excepté la sous-préfecture de Katiola, de la sous-préfecture de Timbé et de la sous-préfecture de Fronan. Elles sont implantées à l'est de Timbé et au nord de Fronan (figure 2).

2.1.2. Diversité d'acteurs et des superficies exploitées relativement importantes

- Une diversité d'acteurs

Le tableau 1 présente une diversité d'acteurs miniers. Ils sont répartis en trois grandes catégories distinctes.

Tableau 1 : Typologie des acteurs miniers

Acteurs	Exemples d'entreprises
Exploitants individuels/artisanaux	Kouakou Jonas Yao, Bamba Ladj Mactar, Anzoumana Bamorifin
Sociétés coopératives (SCOOP)	S.COOP WONAN, S.Coop Pierre d'Or, S.COOP.GLD.CI
Sociétés minières industrielles ou semi-industrielles	BOUAKE GOLD, Africa Mining Gold, COMOE RES GOLD

Source : Cadastre minier de Katiola

La concentration spatiale de grands permis suggère une pression élevée sur les ressources foncières et environnementales. La coexistence de petites exploitations et de grands titres industriels peut générer des conflits d'usage de l'espace, une intensification des impacts environnementaux (la déforestation, la pollution des eaux) et une recomposition des dynamiques socio-économiques locales.

Le paysage minier du département de Katiola est caractérisé par une présence simultanée d'acteurs artisanaux, coopératifs et industriels.

- Des superficies exploitées relativement importantes

L'analyse statistique (tableau 2) et graphique de la distribution des sites miniers dans le département de Katiola met en évidence une forte hétérogénéité des superficies exploitées, traduisant la coexistence de plusieurs formes d'exploitation aurifère.

Tableau 2 : Statistique descriptive des superficies en hectare

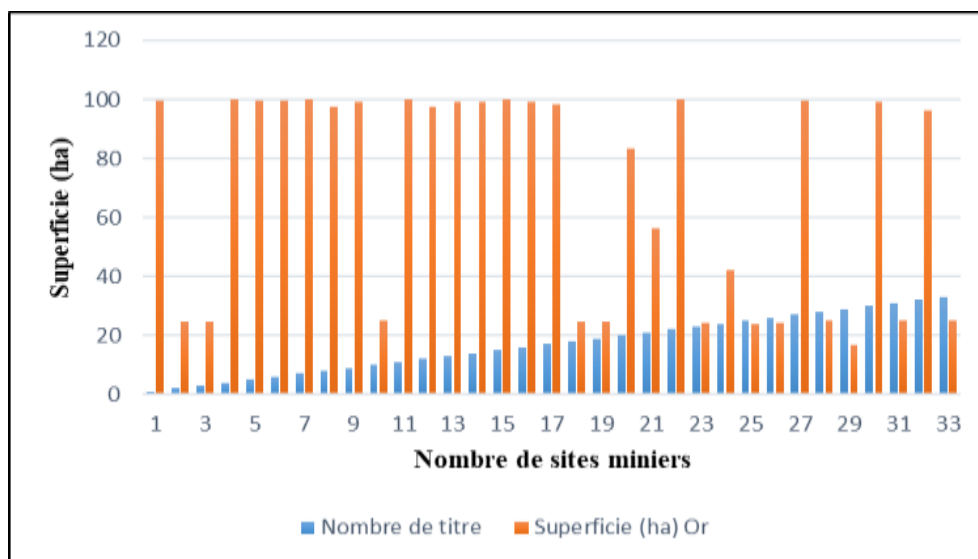
Superficies	Hectares (ha)
Superficie totale cumulée	2253
Superficie moyenne par site	68,27
Médiane	97,35
Ecart-type	26,11
Superficie minimale	16,66
Superficie maximale	100

Source : Cadastre minier de Katiola

La superficie totale exploitée par les orpailleurs dans la zone d'étude s'élève à 2253 ha. La superficie maximale (100 ha) appartient à BOUAKE COLD et la superficie minimale (16,66 ha) appartient à SOCAMIRAL-CI SA. La médiane très élevée montre que plus de la moitié des sites couvrent des superficies proches de 100 ha.

L'histogramme des superficies (figure 3) révèle une distribution bimodale, marquée par deux groupes dominants. Le premier regroupe des sites de faible superficie (≤ 25 ha), généralement attribués à des exploitants individuels ou à des sociétés coopératives (SCOOP). Le second groupe, quantitativement le plus important, correspond à des sites de grande superficie (≥ 90), détenus majoritairement par des sociétés minières industrielles ou semi-industrielles. Cette structure traduit une polarisation du foncier minier entre petits exploitants locaux et acteurs à fort capital technique et financier.

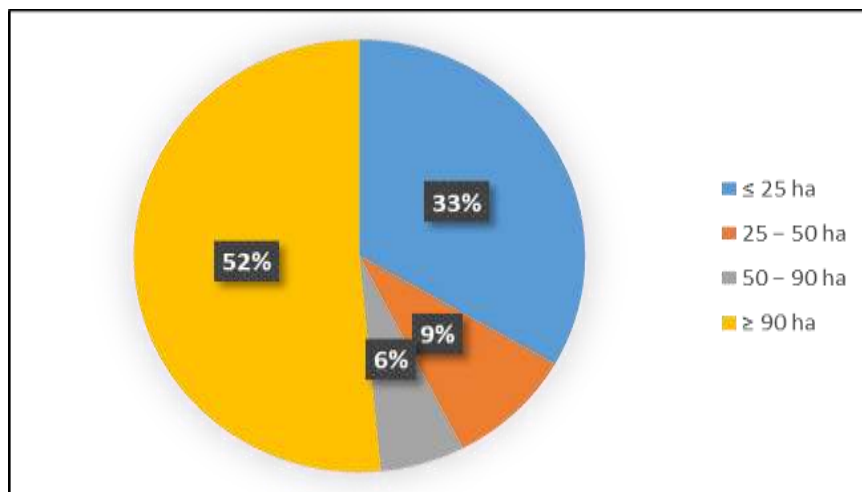
Figure 3 : Distribution des superficies des sites miniers à Katiola



Source : Ministère des mines et géologique de Katiola

La figure 4 confirme cette tendance, avec plus de 50 % des sites miniers couvrant des superficies supérieures ou égales à 90 ha, contre environ 36 % pour les exploitants de moins de 25 ha. Les classes intermédiaires (25 – 50 ha et 50 – 90 ha) sont faiblement représentées, suggérant une faible transition entre exploitation artisanale et exploitation industrielle, et donc une dualité marquée du système minier local.

Figure 4 : Répartition des titres miniers par classe de superficie



Source : Ministère des mines et géologique de Katiola

Sur le plan spatial et environnemental, cette dominance des grands titres miniers implique une pression accrue sur les ressources naturelles, notamment les sols, le couvert végétal et les ressources en eau. Les grandes superficies favorisent l'extension des zones défrichées, la fragmentation des paysages et l'intensification des perturbations hydrogéomorphologiques. À l'inverse, la multiplication des petites exploitations artisanales, bien que spatialement limitées, engendre des impacts cumulatifs significatifs, notamment par l'utilisation de substances polluantes et l'absence de mesures de réhabilitation.

2.2. Impacts de l'orpaillage sur les ressources naturelles et sur l'homme

Le département de Katiola compte de nombreux sites d'orpaillage, principalement localisés dans les sous-préfectures de Fronan et de Timbé (figure 2). L'essor rapide de cette activité dans la zone d'étude engendre des impacts environnementaux et sociaux significatifs, affectant à la fois les écosystèmes naturels et les populations humaines.

L'exploitation aurifère provoque une dégradation marquée des écosystèmes. Elle se traduit par la destruction du couvert végétal naturel, compromettant ainsi les fonctions écologiques essentielles, telles que la protection des sols et le maintien de la biodiversité. Les opérations d'extraction entraînent la formation de fosses non remblayées, de lacs artificiels et de zones d'éboulement, modifiant profondément la morphologie du paysage. À cela s'ajoute l'abandon

de tas de terres et de graviers, ainsi que le sur-alluvionnement des cours d'eau, favorisant leur envasement et, à terme, leur assèchement.

Toutefois, l'exploitation aurifère cause la dégradation de la qualité des ressources en eau, notamment par l'augmentation de la turbidité et la contamination liée aux rejets de sédiments. Ces perturbations affectent les ressources halieutiques et entraînent une altération des habitats aquatiques et terrestres, perturbant ainsi la faune sauvage. Les nuisances sonores générées par les activités minières accentuent ces perturbations, affectant à la fois la faune et les populations riveraines.

2.2.1. Dégradation de la végétation et détournement des cours d'eau

L'exploitation minière dans le département de Katiola dégrade rigoureusement les ressources naturelles. Le défrichement sur les sites miniers n'épargne pas les espèces ligneuses (photo 1). Les exploitants détruisent les ligneux sur les sites et certains ligneux, hors des sites. Ces ligneux sont abattus dans le but de faciliter l'exploitation des sites miniers. Les ligneux détruits hors des sites, c'est pour d'abord la déviation des cours d'eau (photo 2), et ensuite pour se servir au cours du travail, à savoir la construction des hangars. Toutefois, le déversement de l'eau de lavage du minerai dans le cours d'eau proche des sites d'exploitation provoque la perte des animaux aquatiques et l'asphyxie des espèces végétales (photo 3). L'activité de l'orpaillage perturbe aussi la faune sauvage. Ces animaux perdent leurs habitats naturels et sont dans l'obligation de s'éloigner (photo 1).

Photo 1 : Destruction et perte du couvert végétal et des ligneux



Photo 2 : Déviation du chenal d'étiage d'un cours d'eau vers le site d'exploitation de l'or



Prise de vue : N. F. Kouadio, 2023

Photo 3 : Asphyxie d'un ligneux de *Ceiba pentandra* (fromagé)



Prise de vue : N. F. Kouadio, 2023

2.2.2. Dégradation du sol et la prolifération des herbacées

L'exploitation aurifère constitue un danger majeur pour la pédologie, en raison de la forte dégradation des sols qu'elle engendre. Au cours de l'activité, de vastes fosses, profondes, sont ouvertes sur l'ensemble du site d'exploitation (photo 4). Après l'extraction du minerai, ces fosses sont généralement abandonnées, favorisant l'accumulation d'eau et la formation de lacs artificiels (photo 5 et 7), ainsi que l'abandon de déchets miniers. Les sites ne sont pas remblayés après les travaux, ce qui entraîne une dégradation durable des sols, sans aucune reconstitution pédologique post-exploitation. Par ailleurs, des tas de graviers sont laissés sur les sites, limitant l'apparition et le développement de la végétation (photo 6). Cette situation favorise la multiplication des sols nus dans la zone d'étude. En outre, les fosses abandonnées se transforment en plan d'eau permanente, tandis que certaines zones sont progressivement recolonisées par des graminées et des herbacées (photo 7). Toutefois, après l'arrêt des activités, les exploitants quittent les sites sans aucune mesure véritable de réhabilitation environnementale.

Photo 4 : Ouverture des fosses sur le site



Photo 5 : Présence d'un lac sur un site abandonné



Prise de vue : N. F. Kouadio, 2023

Photo 6 : Présence de tas de graviers abandonnés sur le site



Photo 7 : Présence de déchets et la prolifération des graminées et herbacées sur un site abandonné



Prise de vue : N. F. Kouadio, 2023

2.2.3. Dégradation de la qualité des cours d'eau et des nappes d'eau

L'eau joue un rôle indéniable dans l'orpaillage. Elle intervient dans le processus d'exploitation de l'or, les exploitants ayant impérativement besoin de cette ressource pour le lavage avant d'obtenir les grains d'or. La majorité des sites d'exploitation aurifère se situent à proximité des cours d'eau. À l'inverse, certains exploitants contournent le chenal d'étiage proche du site, ce qui témoigne de l'importance de l'eau dans le processus d'extraction de l'or.

La profondeur des fosses peut atteindre les nappes d'eau, situées à plusieurs mètres de profondeur selon la configuration géographique du site. Les exploitants utilisent alors des motopompes pour évacuer l'eau des nappes qui s'infiltre dans les fosses. Ainsi, la qualité et la quantité des nappes d'eau sont négativement affectées par cette activité (photo 8). L'usage des cours d'eau pour le lavage des graviers, ainsi que leur détournement, impacte également la qualité de l'eau en provoquant un sur-alluvionnement et un assèchement rapide de ces cours d'eau (photo 9).

Photo 8 : Enlèvement d'eau de la fosse par la motopompe



Photo 9 : Écoulement d'eau d'usage dans la végétation et le cours d'eau



Prise de vue : N. F. Kouadio, 2023

Par ailleurs, l'orpaillage expose les exploitants et les communautés locales à divers risques. Les conditions de travail précaires provoquent les accidents, tandis que la pollution de l'air, due aux poussières et aux émissions liées aux activités d'extraction, constitue une menace pour la santé des populations, notamment à travers les troubles respiratoires. En outre, la transformation du milieu naturel et la dégradation des ressources locales compromettent les activités agricoles et halieutiques, accentuant la vulnérabilité socio-économique des ménages ruraux.

Ainsi, l'exploitation aurifère dans le département de Katiola apparaît comme un facteur majeur de dégradation environnementale et sociale, nécessitant une gestion plus rigoureuse et durable afin de limiter ses impacts sur les ressources naturelles et sur l'homme.

3. Discussion

Les résultats ont révélé que l'orpaillage légal dans le département de Katiola est une activité spatialement étendue et encadrée, mais aux impacts environnementaux significatifs. La cartographie des 33 sites miniers légaux montre une forte emprise spatiale, avec des superficies exploitées variant de 16 à 100 hectares par site. Cette occupation extensive contribue directement à la fragmentation des formations végétales naturelles. Selon la théorie de la fragmentation écologique (J. Thompson et O. Ronce, 2010 : 2), la multiplication des sites miniers favorise la discontinuité du couvert végétal et accentue la vulnérabilité des écosystèmes préforestiers. En parallèle, la diversité des acteurs, notamment la présence d'entreprises étrangères (majoritairement chinoises), soulève des questions de gouvernance et de répartition des bénéfices, comme le notent G. Hilson et C. Potter (2005 : 124). Cette situation, aggravée par la crise militaro-politique ivoirienne de 2002, illustre le lien entre instabilité socio-politique et exploitation accrue des ressources naturelles.

La dégradation du couvert végétal observée s'inscrit dans la théorie de la dégradation des terres (P. Brabant, 1992 : 95), liée à l'exploitation intensive des ressources. L'ouverture de fosses, l'enlèvement de la couche arable et la stagnation des eaux modifient profondément la structure des sols, limitant la régénération naturelle. Ces résultats corroborent ceux de O. Kouadio et al. (2018 : 57), qui identifient l'orpaillage comme l'une des principales causes de dégradation des sols en zone de savane. De plus, la prolifération d'espèces herbacées au détriment des ligneuses traduit une simplification de la végétation, phénomène également observé au Burkina Faso et au Mali (S. Luning, 2012 : 390 ; B. Traoré et al., 2019 : 96). Cette homogénéisation floristique réduit la biodiversité et affecte indirectement la faune locale.

Outre l'orpaillage, l'agriculture, en particulier la culture de l'anacarde, est une cause majeure de dégradation des milieux à Katiola (N. Kouadio et al., 2025 : 101). Les paysans exploitent les sols fertiles jusqu'à leur épuisement, et la réduction de la durée des jachères freine la reconstitution du couvert végétal, amplifiant ainsi les pressions sur les écosystèmes.

La pollution hydrique constitue un impact majeur de l'orpaillage. Le lavage des gravillons et l'usage de produits chimiques (mercure, cyanure) dégradent la qualité des eaux de surface, compromettant leurs usages domestiques, agricoles et halieutiques. Ces observations rejoignent les conclusions de N. Watha-Ndoudy et al. (2022 : 192) sur la pollution liée à l'orpaillage artisanal et semi-industriel en République du Congo.

Enfin, les impacts environnementaux de l'orpaillage ont des répercussions directes sur les populations humaines. Si l'activité contribue à l'amélioration des revenus à court terme, elle engendre à long terme une dégradation du cadre de vie, une raréfaction des ressources naturelles et une exposition accrue aux risques sanitaires liés à la pollution des sols et des eaux.

Dans l'ensemble, cette étude confirme que l'orpaillage légal à Katiola, bien qu'économiquement rentable, est incompatible avec une gestion durable des écosystèmes préforestiers. Les impacts cumulés sur la végétation, les sols et l'eau, ainsi que les déséquilibres socio-économiques, appellent à la mise en œuvre de stratégies intégrées : restauration écologique, contrôle renforcé des activités minières et sensibilisation des acteurs locaux. Une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les politiques minières et de développement local s'avère indispensable pour limiter la dégradation du milieu naturel et assurer la résilience des écosystèmes.

Conclusion

Cette étude met en évidence les impacts environnementaux significatifs de la pratique de l'orpaillage légal dans les écosystèmes préforestiers du département de Katiola, au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire. La cartographie des sites miniers révèle une forte emprise spatiale de l'exploitation aurifère, traduisant une pression anthropique accrue sur les écosystèmes naturels. Les résultats montrent que l'orpaillage constitue un facteur majeur de dégradation du couvert végétal, de perturbation des habitats fauniques et de détérioration des sols, se traduisant par une régression de la biodiversité végétale et une altération des dynamiques écologiques. La pollution des cours d'eau à proximité des sites d'exploitation accentue également la vulnérabilité environnementale de la zone d'étude.

Bien que l'exploitation aurifère génère des revenus économiques, ses impacts négatifs sur le milieu naturel compromettent fortement la durabilité des écosystèmes préforestiers. Ces perturbations se traduisent notamment par la dégradation des sols, la destruction de la couverture végétale et l'altération des paysages. Ces constats soulignent la nécessité d'un encadrement plus rigoureux de l'orpaillage, ainsi que de la mise en œuvre effective de mesures de restauration écologique, afin de concilier développement économique et préservation des ressources naturelles.

Ainsi, pour une meilleure gestion environnementale, il faut sensibiliser les orpailleurs légaux à l'ampleur des impacts environnementaux et sociaux liés à l'orpaillage, notamment à travers l'adoption de guides de bonnes pratiques. Et mettre en place une brigade spécialisée de la gendarmerie chargée du contrôle des sites d'orpaillage légaux, afin d'empêcher l'abandon des sites sans leur réhabilitation préalable.

Malgré l'intérêt de cette analyse, les travaux devraient se poursuivre en intégrant des données quantitatives et spatiales (télédétection, SIG) afin d'évaluer plus précisément l'ampleur de la dégradation environnementale.

Références bibliographiques

BRABANT Pierre, 1992, « Dégradation des terres en Afrique », *Afrique contemporaine*, n°161, p.90-108

BROU Yao Télésphore, 2005, *Climat, mutations socio-économiques et paysages en Côte d'Ivoire*, Thèse pour le doctorat unique, Université des sciences et technologies de Lille, Département de géographie, 332 p.

COULIBALY Talnan Jean Honoré, 2009, *Répartition spatiale, gestion et exploitation des eaux souterraines : cas du département de Katiola, région des savanes de Côte d'Ivoire*, Thèse pour le doctorat unique, Université Paris-Est France, Sciences de l'information géographique, 142 p.

HILSON Gavin et POTTER Cathérine, 2005, « Ajustement structurel et industrie de subsistance : l'exploitation artisanale de l'or au Ghana », *Développement et changement*, p.103-131.

KONE Hanni, YARO Koro Farmata, TRAORE Mariam Mamadou, DIARRA Salam Abdoul et BA Sidy, 2024, « Impact de l'orpaillage sur la qualité des eaux de la Falémé à Kéniéba, Mali », *Afrique Science*, p.102-117.

KOUADIO N’Gromma Florent, AFFRO Mathieu Jonasse et SORO Nambégué, 2025, « Dynamique de l’occupation des sols et biodiversité végétale des savanes préforestières dans le département de Katiola », *Revue de Géographie de l’Université de Ouagadougou*, N°14, Vol. 2, 2025, p.91-107.

KOUADIO Ouattara, KOFFI N’Guessan et TRAORE Souleymane, 2018, « Dégradation des sols et exploitation minière dans les savanes ivoiriennes », *Revue Ivoirienne de Géographie*, p.45-62.

LUNING Siri, 2012, « L'exploitation aurifère au Ghana : acteurs, alliances et pouvoir », *Affaires africaines*, 111 (443), p.383-402.

THOMPSON John et RONCE Ophélie, 2010, « Fragmentation des habitats et dynamique de la biodiversité », *Regard R6*, 15 p.

TRAORE Boubacar, DIALLO Amadou et SANOGO Lassina, 2019, « Orpaillage et dynamiques environnementales au Burkina Faso », *Revue Sahélienne de l’Environnement*, p. 89-104.

WATHA-NDOUDY Noël, DIPAKAMA Claude Mélaïne, NZILA Jean de Dieu, KIMPOUNI Isidore Nguelet-Moukaha Victor, 2022, « Impact de l’Orpaillage sur les Écosystèmes Forestiers du Secteur de Souanke, République du Congo », *European Scientific Journal*, p.169-198.